



**STRATÉGIE
NUMÉRIQUE
DU QUÉBEC**

CULTURE ET NUMÉRIQUE

**BILAN
DE LA CONSULTATION**

DU 25 OCTOBRE 2016 AU 28 FÉVRIER 2017

Ce document a été produit par Conseils Atelya pour le compte de la
Direction de l'économie numérique du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-77842-4 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2017

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
INTRODUCTION	4
STATISTIQUES DE PARTICIPATION	5
ANALYSE SOMMAIRE DES RÉPONSES AUX QUESTIONS	6
<u>Résultats des réponses aux questions à choix multiples</u>	6
<u>Statistiques et étude des réponses</u>	8
Résultats des questions à développement	9
ANALYSE DES CONTRIBUTIONS LIBRES	11
<u>Tableau détaillé des participations</u>	11
<u>Analyse sémantique</u>	14
<u>Étude des contributions</u>	16
Contributions libres publiées sur la page d'accueil	17

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'élaboration de la [Stratégie numérique du Québec](#), le gouvernement a mis en place une [plateforme de collaboration](#) afin de consulter les Québécois au sujet de leurs préoccupations, de leurs besoins, de leurs attentes et de leurs idées quant au virage que doit prendre le Québec relativement à la révolution numérique mondiale. Sept thèmes ont été déterminés au cours de la première phase de la consultation, dont celui de la [culture et du numérique](#).

La plateforme de collaboration fournissait aux citoyens une introduction à ce thème au moyen d'une courte vidéo, de chiffres clés et d'un certain nombre d'enjeux. Par la suite, chaque citoyen était invité à répondre à des questions à choix multiples et ouvertes ou encore à contribuer au débat librement. L'objectif de ce rapport est de présenter une synthèse des contributions reçues à ce sujet. Le bilan effectué tient compte de l'ensemble des commentaires, des réponses aux questions et des contenus (texte et vidéo) mis en ligne sur une période de 18 semaines, du 25 octobre 2016 au 28 février 2017.

Ce thème couvre les nouveaux usages du numérique liés à la production, à la diffusion et à la consommation de la culture québécoise. Depuis plusieurs années, le numérique transforme en profondeur le secteur culturel tant à l'échelle mondiale qu'à l'échelle québécoise. Force est de constater que si les plus grands bénéficiaires de ces transformations sont les consommateurs et les propriétaires de plateformes, les artistes et l'industrie sont plutôt considérés généralement comme perdants. Les habitudes de consommation étant passées de l'achat à la diffusion en mode continu (*streaming*), les revenus diminuent et l'industrie culturelle doit trouver de nouvelles façons d'évoluer et de générer des profits dans un environnement de plus en plus numérique. Le cadre légal et les aides apportées devront également évoluer. Les perspectives sont en partie sombres, mais le numérique apporte également des occasions de rayonnement international.

Dans cette perspective, la consultation citoyenne a permis de dégager les principales préoccupations de la population concernant la culture et le numérique, permettant ainsi de mieux comprendre les attentes envers l'État afin d'accompagner ces transformations majeures.

Les principaux sujets de discussion sous ce thème sont la conservation et la promotion du patrimoine culturel québécois, l'utilisation des métadonnées afin d'augmenter la découvrabilité des contenus numériques québécois et la mise de l'avant des productions culturelles québécoises au-delà des plateformes de diffusion numérique.

Le rapport est structuré de la façon suivante : on y trouve d'abord une présentation des statistiques de participation, suivie d'une analyse des contributions en réponse aux questions posées dans la section carrousel de la plateforme, puis d'une analyse des contributions. Les commentaires publiés sur la page d'accueil de la plateforme liés au thème ont été intégrés à ce bilan dans les limites de notre compréhension.

Mentionnons que les réponses aux questions ont fait l'objet d'une correction linguistique légère et que des ajouts à certains termes ou abréviations ont été faits pour faciliter la compréhension. Cependant, les structures de phrase ont été laissées telles qu'elles ont été publiées par leurs auteurs pour ne pas déformer leurs propos. Des erreurs linguistiques pourraient donc subsister.

Le gouvernement du Québec n'est pas responsable des propos recueillis et ne s'engage pas à mettre en œuvre les propositions mentionnées dans ce document.

STATISTIQUES DE PARTICIPATION

La participation est divisée en trois catégories : d'abord les contributions aux questions à choix multiples proposées dans la section carrousel de la plateforme, ensuite les contributions à développement exprimant une opinion en réponse à une question ouverte et enfin les contributions libres.

Les six questions à choix multiples sous le thème « Culture et numérique » ont recueilli 231 réponses, soit une moyenne de 38 réponses par question. Concernant les deux questions ouvertes, 13 réponses ont été reçues. Ces réponses sont divisées en deux questions ouvertes, soit une moyenne d'environ 6 réponses par question.

Concernant les contributions libres, on comptabilise 37 contributions, dont 33 contributions initiales et 4 commentaires associés. Ces contributions contiennent en moyenne 33 mots, la plateforme permettant une contribution maximale de 300 caractères.

Questions à choix multiples	
Question 1	25 réponses
Question 2	33 réponses
Question 3	22 réponses
Question 4	49 réponses
Question 5	71 réponses
Question 6	31 réponses
Questions ouvertes	
Question 1	8 réponses
Question 2	5 réponses
Contributions libres	
Contributions	33
Commentaires	4

ANALYSE SOMMAIRE DES RÉPONSES AUX QUESTIONS

Cette section traite essentiellement des contributions reçues en réponse aux questions posées dans la section carrousel du site. Les éléments qui suivent analysent dans le détail les réponses données par les citoyens aux questions à choix multiples ainsi qu'aux questions à développement.

RÉSULTATS DES RÉPONSES AUX QUESTIONS À CHOIX MULTIPLES

1. Comment serait-il possible de concilier un plus grand accès aux produits culturels des plateformes de recherche et de diffusion et une plus juste rémunération des créateurs?	% de réponses	N ^{bre} de réponses
En intégrant davantage les plateformes aux mécanismes de redevance aux créateurs.	32 %	8
En établissant un meilleur rapport de force entre les sociétés de gestion existantes et les plateformes afin de permettre une négociation plus paritaire.	24 %	6
En explorant les initiatives telles que le <i>Fair trade music</i> , qui consiste à créer un mouvement de certification des fournisseurs de musique afin de verser des cachets décents aux créateurs.	44 %	11
2. Compte tenu des mutations imposées par les nouvelles pratiques numériques, quelles solutions devraient être envisagées pour repenser et adapter le modèle d'intervention de l'État?	% de réponses	N ^{bre} de réponses
Mise à jour de la notion de droit d'auteur.	24 %	8
Imposition d'une redevance sur les services d'accès à Internet.	30 %	10
Imposition de droits sur la vente des appareils électroniques permettant d'accéder aux contenus culturels (tablette, téléphone, etc.).	6 %	2
Mise en place d'un système étatique de rétribution des auteurs.	21 %	7
Autres :		
Les taxes n'ont jamais servi qu'à faire fuir ou râler les gens. Par contre, sensibiliser les entreprises productrices de tels contenus pourrait être possible. Je pense que l'action la plus pertinente serait la chaîne des industries créatives (<i>creative industry chain</i>), qui permet une rétribution juste et qui dépend directement de la volonté des créateurs.	3 %	1
Mettre à jour la notion de droit d'auteur, tout en permettant aux étudiants (surtout ceux du domaine des arts et de la culture) d'utiliser du contenu culturel récent, sans crainte de contrevenir à la loi. De plus, sensibiliser les étudiants du cégep et de l'université au domaine public dès la première session. (Pourquoi n'y a-t-il pas de cours de méthodologie de travail spécifique au domaine d'études à l'université?)	3 %	1
Aucun	3 %	1
Mise à jour des compétences au sein de l'État pour lui permettre de proposer des interventions pertinentes et avec un réel impact.	3 %	1
Rien du tout!!!	3 %	1

3. D'après vous, quelle devrait être la priorité du gouvernement en matière de culture et de communication?	% de réponses	N ^{bre} de réponses
Le développement de nouveaux canaux de diffusion de la culture propre au Québec (p. ex. Tou.tv, La Fabrique culturelle, etc.).	14 %	3
Le développement d'outils ou de pratiques permettant aux acteurs du milieu de la culture et des communications de tirer avantage des plateformes internationales (p. ex. Spotify, Netflix, YouTube, etc.).	64 %	14
Autres :		
Développer le goût des jeunes pour la culture, pour qu'ils en deviennent de grands créateurs et utilisateurs. Malheureusement, l'école...	4,5 %	1
Il est important que le gouvernement égalise l'accès à une rétribution juste des artistes, et cela passe notamment par le soutien à la création locale. Dans un autre temps, il faut aussi laisser la belle part aux artistes et les laisser libres dans leurs manières de créer et de diffuser, et donc de décider de faire partie – ou pas – du grand jeu de la course au plus connu, au moyen des grandes plateformes mentionnées.	4,5 %	1
Les deux doivent être menés de front. Agir aussi sur des intermédiaires spécialisés dans la promotion des contenus québécois, peu importe leur contenant.	4,5 %	1
Les deux.	4,5 %	1
Soutenir la création et la diffusion de l'offre numérique québécoise francophone, notamment les collections des musées et les contenus en provenance des institutions muséales.	4,5 %	1
4. Dans le contexte actuel imposé par le numérique, de quelle manière devrait-on utiliser des fonds supplémentaires destinés à la culture?	% de réponses	N ^{bre} de réponses
Pour maintenir, voire augmenter la quantité et la qualité des contenus culturels québécois.	10 %	5
Pour bonifier les programmes de subvention actuels.	8 %	4
Pour créer de nouveaux programmes destinés aux nouvelles pratiques numériques.	17 %	8
Pour la formation des créateurs et des travailleurs du réseau de la culture et des communications afin d'améliorer les compétences numériques.	10 %	5
Pour mieux rémunérer les créateurs.	15 %	7
Pour maintenir des services d'information de qualité dans toutes les régions du Québec.	15 %	7
Pour permettre aux créateurs, aux entreprises et aux organismes culturels de mettre en œuvre de nouvelles stratégies de mise en valeur des contenus culturels.	23 %	11
Autres :		
Pour mettre en place des programmes de transition qui permettront de repenser en profondeur, dans un deuxième temps, les modes de financement actuels.	2 %	1
5. Quels types de contenus québécois francophones, à votre avis, sont plus difficilement accessibles sur le Web? – Trois choix possibles au maximum.	% de réponses	N ^{bre} de réponses
Arts de la scène	27 %	19
Arts visuels, architecture, métiers d'art	20 %	14
Cinéma et audiovisuel	11 %	8

Livre	7 %	5
Information	1 %	1
Muséologie	11 %	8
Musique	4 %	3
Patrimoine	13 %	9
Autres :		
Arts numériques	1 %	1
A, B	1 %	1
Je pense que la question est inadéquate : les enjeux varient beaucoup trop d'un domaine à l'autre.	1 %	1
On voit bien que votre démarche est biaisée parce qu'on peut choisir seulement trois choses dans cette liste et on sait tous que les <i>has been</i> du <i>show-business</i> au Québec tentent de faire instaurer une taxe sur la bande passante d'Internet résidentiel vu que les gens en ont marre d'eux et n'achètent plus leurs disques pourris.	1 %	1
6. Selon vous, à quoi renvoie la question de la visibilité et de la découvrabilité des contenus culturels?	% de réponses	N^{bre} de réponses
La capacité des secteurs de la culture et des communications à faire valoir et à exporter les produits et contenus qu'ils créent, en termes de connaissances, d'expertise et d'entrepreneuriat.	32 %	10
La capacité du gouvernement à promouvoir la production locale.	6 %	2
Les deux.	61 %	19

STATISTIQUES ET ÉTUDE DES RÉPONSES

La question n° 1 a attiré des réponses très différentes concernant la conciliation de l'accès aux produits et de la rémunération des créateurs. Les répondants semblent prioriser une plus grande transparence pour les consommateurs par des certifications indiquant qu'un achat contribue à une rémunération équitable, mais également pour les créateurs dans leur relation avec les grandes plateformes de diffusion.

De la même façon, la question n° 2 a récolté des avis très divers sur les modifications à apporter par l'État. Une majorité de répondants semble préconiser un rôle régalién du gouvernement en redéfinissant la notion de droit d'auteur ou en forçant les distributeurs d'accès à verser une redevance aux artistes. Ces pistes de solution méritent réflexion, mais laissent déjà entrevoir plusieurs problèmes à différents niveaux. Tout d'abord, le Québec pourrait difficilement légiférer seul pour forcer des entreprises de services Internet à payer une redevance puisque la compétence est fédérale. Aussi, si une redevance venait à être versée, il faudrait déterminer la contribution devant être versée aux différents milieux de l'industrie (musique, vidéo, Web, jeux, etc.). Dans un monde numérique où plusieurs disciplines se maillent et où les frontières s'effacent, la distribution de droits à chaque groupe d'artistes risque d'être un enjeu de taille.

La question n° 3 fait plutôt consensus quant à l'utilisation des systèmes de diffusion actuels plutôt qu'à la création de nouveaux canaux. Une importante majorité de répondants (64 %) croient qu'il est important que l'État développe des outils ou des pratiques permettant aux acteurs du milieu de la culture et des communications de tirer avantage des plateformes internationales (p. ex. Spotify, Netflix, YouTube, etc.). Cette position pourrait s'expliquer par la reconnaissance de la taille réduite du marché québécois qui permet difficilement de s'imposer sur les marchés mondiaux desservis par les grandes plateformes de diffusion. Le développement de nouveaux canaux de diffusion de la culture québécoise aurait en outre le désavantage de restreindre la portée des œuvres québécoises dans le marché de la francophonie. Dans tous les cas, la facilité d'exportation des contenus sur les plateformes internationales semble devoir être prise en compte.

La question n° 4 suscite aussi beaucoup de division concernant l'orientation des investissements publics. Il est intéressant de constater qu'il n'existe pas de consensus quant à la manière d'utiliser des fonds supplémentaires destinés à la culture alors que le résultat de l'ensemble des réponses se situe entre 10 % et 20 %.

La question n° 5 a été la plus populaire, récoltant 71 réponses, ce qui pourrait démontrer, de l'avis des répondants, que les arts de la scène et les arts visuels sont considérés comme prioritaires dans un contexte numérique. Les techniques de valorisation des contenus créés mériteraient d'être explorées. Ici aussi, il importe d'innover dans les façons de diffuser et de monétiser les contenus québécois pour un plus large public.

Finalement, la question n° 6 suggère que tant la promotion locale que la promotion internationale sont importantes. Selon les répondants, l'État québécois a un rôle à jouer dans la promotion de la production locale ainsi que dans le soutien à l'exportation.

RÉSULTATS DES QUESTIONS À DÉVELOPPEMENT

1. Dans le contexte où divers accords de commerce international sont négociés, jugez-vous que ceux-ci représentent une occasion ou une menace pour les produits culturels québécois à l'ère du numérique? Pourquoi?
<p>La Chambre de commerce du Montréal métropolitain recommande de stimuler l'exportation de la culture québécoise et d'ouvrir davantage les horizons des créateurs culturels, en soutenant la consolidation de l'expertise québécoise au sein de grands joueurs. Consultez notre recommandation complète dans le document ci-joint. https://numerique.economie.gouv.qc.ca/uploads/CCMM_Strat%C3%A9gie_num%C3%A9rique_du_Qu%C3%A9bec_Culture.pdf</p>
<p>Les organismes culturels québécois, notamment les musées, possèdent une grande capacité de création et d'innovation. Ils seraient en mesure de se positionner avantageusement avec une aide financière adéquate de l'État.</p>
<p>Ils sont une menace s'ils sont « plus rentables » que l'offre québécoise. Par exemple, Illico sur demande n'inclue pas la location de films récents et le club fidélité à 10 \$/mois offre des films qui seront rediffusés à la télévision. Netflix est donc plus rentable au niveau qualité/prix.</p>
<p>C'est une grande opportunité. Ce qui est dommage c'est qu'elle ne soit pas saisie par les Québécois. Ce n'est pas un marché local, il faut penser de façon planétaire!</p>
<p>Une occasion, car cela permet d'ouvrir les marchés de consommateurs potentiels plutôt que le limiter. Le tout doit être soutenu par une bonne campagne de promotion de nos contenus aussi</p>
<p>Dans l'état actuel: une menace.</p>
<p>Davantage une occasion qu'une menace. Il s'agit moins d'analyser la question uniquement sous l'angle du marché, mais surtout au regard du potentiel collaboratif et du partenariat.</p>
<p>Une menace. La petite quantité de contenu québécois est diluée dans l'océan de contenu mondialisé.</p>

2. Quel(s) rôle(s) l'État devrait-il jouer pour rendre plus visibles et accessibles les contenus québécois?
<p>La Chambre de commerce du Montréal métropolitain propose de favoriser les regroupements d'organismes et la création de masses critiques. Nous recommandons au gouvernement d'arrimer les orientations de la Stratégie numérique à la nouvelle Politique culturelle du Québec. Consultez notre recommandation dans le document ci-joint. https://numerique.economie.gouv.qc.ca/uploads/CCMM_Strat%C3%A9gie_num%C3%A9rique_du_Qu%C3%A9bec_Culture.pdf</p>
<p>Soutenir financièrement le développement, la mise en valeur, la mise en ligne et la promotion de l'offre numérique des secteurs patrimoniaux. Pour les musées, le soutien à la numérisation des collections constitue une première étape incontournable qui est loin d'être atteinte actuellement.</p>
<p>Rien du tout, ce qu'il faut c'est que le <i>star</i>-système québécois arrête d'imposer au public de la musique faite par des pseudos artistes que personne ne veut entendre.</p>
<p>Faire en sorte que le CRTC, la Régie du Cinéma et le ministère de la Culture renouvellent les lois concernant la radio francophone, la visibilité du cinéma québécois et l'accessibilité aux événements culturels.</p>
<p>L'État devrait être le pôle principal qui guide les créateurs à fournir des métadonnées structurées et cohérentes pour une meilleure découvrabilité numérique.</p>

La majorité des répondants jugent les divers accords commerciaux internationaux comme une avenue pour les produits culturels québécois. Ils estiment qu'ils offrent aux organismes nationaux l'occasion de se positionner avantageusement, d'ouvrir un marché de consommateurs potentiels et de créer de nouveaux partenariats. Les contributeurs suggèrent cependant plusieurs conditions à ce succès comme mettre en place des aides financières, consolider l'expertise des principaux acteurs du secteur ou développer une campagne de promotion des contenus. Quelques répondants jugent que les négociations peuvent être une menace, car la quantité de contenu québécois est minime par rapport au contenu mondial ou que l'offre québécoise affiche un moins bon rapport qualité/prix.

Concernant le rôle de l'État pour rendre plus visibles et accessibles les contenus québécois, plusieurs propositions ont été faites par les participants. La première est de favoriser les regroupements d'organismes culturels pour créer des masses critiques. Aussi, les participants proposent de soutenir financièrement les organismes pour la mise en valeur, la mise en ligne et la promotion de l'offre numérique. Pour faciliter la découvrabilité des contenus, il est recommandé à l'État de guider la mise en place de métadonnées structurées et cohérentes. Enfin, il est suggéré de renouveler les lois concernant la visibilité des contenus francophones à la radio, au cinéma et dans les événements culturels.

ANALYSE DES CONTRIBUTIONS LIBRES

TABLEAU DÉTAILLÉ DES PARTICIPATIONS

On trouvera ici 37 contributions libres, dont 33 contributions initiales et 4 commentaires associés. Les contributions initiales sont indiquées au tableau et, lorsqu'un commentaire a été publié sur une question, il est affiché juste en dessous avec la mention « Réponse : ». À droite sont notés l'identifiant de l'auteur, la date de publication ainsi que le nombre de mentions « J'aime » accordées par les utilisateurs à la contribution.

Contribution	Auteur	Date	J'aime
Les bibliothèques publiques pourraient diffuser encore plus largement notre culture actuelle et patrimoniale, à la fois littéraire, musicale et cinématographique sur le Web. Par exemple, les bibliothèques pourraient devenir des vitrines de choix pour le cinéma d'ici.	876	2017-02-28	
En implantant un réseau de <i>Media Labs</i> et d'ateliers collaboratifs (<i>fab labs</i>) dans les bibliothèques publiques, l'accès aux technologies sera démocratisé, permettant aux Québécois d'acquérir les habiletés technologiques nécessaires à leur employabilité, en plus de développer leur sensibilité artistique et leur créativité.	876	2017-02-28	
Bonjour, voici l'avis de Spectra Musique sur trois questions différentes, soit l'embauche de collaborateurs locaux en arts numériques pour la production scénique, les embûches en production de contenu vidéo pour le Web et les enjeux généraux liés aux plateformes d'écoute en continu. https://numerique.economie.gouv.qc.ca/uploads/Mini-m%C3%A9moire_Spectra_Musique_consultation_strat%C3%A9gie_num%C3%A9rique_du_Qu%C3%A9bec_AbRmk6s.pdf	952	2017-02-28	
Les bibliothèques publiques peuvent jouer un rôle de premier plan en matière d'inclusion numérique en fournissant un large éventail de technologies et de contenus numériques. 1/3	923	2017-02-28	
Elles sont aptes à contribuer à l'amélioration des compétences en littératie numérique et en littératie de l'information. En tirant parti des opportunités technologiques, elles peuvent aussi offrir des programmes liés à l'engagement civique, à des apprentissages créatifs, à la santé, à l'emploi. 2/3	923	2017-02-28	
Les bibliothèques publiques peuvent servir de tiers lieu, de forum pour les citoyens, de laboratoire d'innovation publique au cours de la transition numérique. Elles peuvent donc jouer un rôle clé dans la création de communautés inclusives si on reconnaît ceci et l'importance des bibliothécaires. 3/3	923	2017-02-28	
Artisti a déposé deux mémoires (l'un au provincial, en août 2016, et l'autre au fédéral en novembre 2016) où elle traite des défis que pose le numérique pour les artistes interprètes du secteur de la musique enregistrée : https://artisti.ca/affaires-publiques-UDA-memoire-d-artisti-794/artisti https://numerique.economie.gouv.qc.ca/uploads/m%C3%A9moire_dArtisti_consultation_publique_sur_le_contenu_canadien_dans_un_monde_num%C3%A9rique.pdf	918	2017-02-27	

Artisti vous invite également à consulter le mémoire déposé en août 2016 en lien avec le renouvellement de la politique culturelle du Québec. https://numerique.economie.gouv.qc.ca/uploads/M%C3%A9moire_dArtisti_-_Politique_Culturelle.pdf	918	2017-02-27	
L'Association québécoise de la production médiatique (AQPM) regroupe 150 entreprises produisant ou coproduisant pour tous les écrans, en langue française et en langue anglaise. Nous souhaitons partager, dans ce mémoire, nos propositions en vue de l'élaboration de la Stratégie numérique du Québec. https://numerique.economie.gouv.qc.ca/uploads/AQPM-MemoireStrategieNumeriqueDuQuebecMESI_28_fevrier_2017.pdf	787	2017-02-27	
La culture doit être considérée comme un bien essentiel. Il y a un gros problème à la considérer comme un bien marchand. La Stratégie numérique doit rémunérer les contributeurs. L'économie d'Internet ne permet pas la survie des créateurs. ... Stratégie monétaire sur Internet ?	904	2017-02-24	
Le Regroupement des Artisans de la Musique (RAM) trouve son origine dans la volonté de s'unir et de se donner une voix commune afin de définir un modèle économique plus équitable et transparent en réponse à la nouvelle réalité de la consommation de la musique en ligne. www.le-ram.ca https://numerique.economie.gouv.qc.ca/uploads/2017-02-14_RAM_Plateforme.pdf	893	2017-02-23	
I would like to see QC public funding incentivise open licensing of content to facilitate access, innovation and cultural remix of locally-created content. See https://creativecommons.org/share-your-work/public-domain/freeworks/ or https://freeculture.org/Free_culture_priorities	882	2017-02-21	2
Pour Culture Montréal, il devient notamment impératif d'orienter l'action de l'État vers le soutien à la promotion des productions culturelles d'ici auprès du public québécois et à l'international (voir p.4-6 et 17-19 du document ci-joint). https://numerique.economie.gouv.qc.ca/uploads/M%C3%A9moire_de_Culture_Montr%C3%A9al-renouvellement_Politique_culturelle_du_Qu%C3%A9bec_2016.pdf	173	2017-01-23	
Une réflexion collective est cruciale sur l'avenir des lieux de diffusion d'arts vivants. Captation HD ou réalité augmentée offrent des opportunités d'innovation, mais aussi un risque fondamental pour les diffuseurs. Théâtres et salles de spectacle suivront-ils le même chemin que le cinéma et le CD?	824	2017-01-20	
La culture n'est ici présentée qu'en terme de productions culturelles et de leurs dimensions commerciales. Le Québec possède un riche patrimoine culturel (personnages historiques, patrimoine bâti, patrimoine archéologique, etc.). Ce patrimoine devrait être mis de l'avant par la Stratégie numérique.	791	2017-01-08	3
Copibec a rédigé un mémoire dans le cadre du renouvellement de la politique culturelle du Québec. On y retrouve des pistes de solutions qui marient accès aux œuvres et rémunération équitable des créateurs. N'oublions pas que le contenu participe à rendre nos appareils électroniques attrayants. https://numerique.economie.gouv.qc.ca/uploads/COPIBEC-M%C3%A9moire_renouvellement_politique_culturelle_Qc_2016_5ZB9mkN.pdf	770	2016-12-23	1
Copibec rappelle que les industries et les artisans du milieu culturel participent pleinement à la vie économique et que la gestion collective a su s'adapter pour répondre aux nouvelles demandes des usagers, renforçant son rôle de facilitatrice entre utilisateurs et titulaires de droits.	770	2016-12-23	
Le droit d'auteur n'est pas seulement une question juridique. Il est aussi la représentation du rôle de la culture dans une société, de la valeur que l'on attache à notre patrimoine culturel et au travail des auteurs, des créateurs et de leurs éditeurs.	770	2016-12-23	

La Stratégie numérique devra œuvrer à l'interopérabilité des formats afin d'instaurer un environnement numérique facilitant la distribution et la consommation du contenu culturel québécois.	668	2016-12-22	
Pour l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), il ne faut pas penser uniquement le numérique autour du livre numérique, mais réfléchir plutôt à l'ensemble de l'industrie du livre dans l'environnement numérique. https://numerique.economie.gouv.qc.ca/uploads/M%C3%A9moire_Renouvellement_politique_culturelle_29_avril_2016_eFKfJp.pdf	668	2016-12-22	1
Considérant que le numérique amène de nouvelles pratiques et de nouvelles collaborations, l'ANEL constate qu'un soutien adéquat des éditeurs sur le plan légal, technique et financier est nécessaire au développement de projets innovants.	668	2016-12-22	
Pour l'ANEL, l'enjeu des métadonnées est fondamental pour assurer une meilleure visibilité des livres québécois sur la Toile et pour mieux comprendre les habitudes de lecture des Québécois.	668	2016-12-22	1
La Chambre de commerce du Montréal métropolitain encourage le gouvernement à axer sa Stratégie sur la nécessité de stimuler l'appétit culturel des Québécois pour les produits d'ici. Consultez nos propositions dans le document ci-joint https://numerique.economie.gouv.qc.ca/uploads/CCMM_Strat%C3%A9gie_num%C3%A9rique_du_Qu%C3%A9bec_Culture.pdf et notre mémoire sur la Politique culturelle du Québec à cette adresse : http://bit.ly/ccmmculture	749	2016-12-21	
L'Association des professionnels de l'édition musicale (APEM) a produit plusieurs documents à propos de l'adaptation de l'écosystème musical. Mémoire pour le gouvernement du Québec, pour le gouvernement fédéral et autres documents : http://www.apem.ca/memoires-publications-apem	691	2016-12-06	2
L'ANEL recommande de valoriser les fonds des éditeurs en numérisant les œuvres du siècle dernier et ainsi en assurer la conservation et le rayonnement de notre patrimoine littéraire.	668	2016-12-01	
Réponse : Netflix, et les autres distributeurs commerciaux de contenus numérisés peuvent très bien présenter les contenus de chez nous. Plus grande sera la visibilité de nos contenus, meilleurs seront les retours sur investissement pour les créateurs.	243	2017-01-24	
Réponse : Une infrastructure qui facilite la conservation et la diffusion du patrimoine a besoin de soutien financier du gouvernement. Cette même infrastructure peut servir à diffuser du contenu commercial québécois ou autre et par le fait même faire compétition avec les Netflix de ce monde.	755	2016-12-17	
L'ANEL recommande que la prochaine politique culturelle du Québec mette au premier plan la question du droit d'auteur, surtout dans un contexte où Internet semble vouloir imposer une culture de la gratuité des contenus chez les utilisateurs.	668	2016-12-01	2
Même si nos produits étaient relativement présents dans l'offre des services globalisés (ce qui n'est pas particulièrement le cas), nous devons constamment chercher à les promouvoir, les faire remonter davantage dans les listes d'écoute et user de nouvelles approches pour favoriser leur visibilité. https://www.youtube.com/watch?v=pf1iVuiNM8E https://numerique.economie.gouv.qc.ca/uploads/MetaD_6_Raisons_dEtat_dindexer_les_metadonnees_dun_enregistrement_sonore.pdf	584	2016-11-21	1
...un peu des 2 ? Par exemple, #LaFAB n'est peut-être pas le meilleur exemple de découvrabilité et d'outils concurrentiels face au GAFa de ce monde, mais il est un outil important dans le cadre d'une politique culturelle québécoise. Donc, A et B. Il faut faire des choix par secteur, par consensus...	361	2016-11-17	
L'offre culturelle québécoise n'est pas suffisamment visible, son référencement est déficient.	460	2016-11-01	3

Je crois qu'il manque de contenu québécois sur le Web. Même sur CraveTV.ca qui appartient à Bell, je n'ai pas vu de français... Pour ce qui est de YouTube ce n'est pas conçu pour la recherche régionale. L'unilinguisme est un gros problème sur le Web, on trouve beaucoup plus en cherchant en anglais.	337	2016-10-27	1
Faire mieux connaître la portée et la valeur du support et des outils ouverts du réseau des Fab Labs - extrait du rapport Documentation des usages et processus d'implantation de Fab Lab, ... http://www.communautique.quebec/wp-content/uploads/2016/10/rapport-synthese-20-10-16.pdf	385	2016-10-26	3

ANALYSE SÉMANTIQUE

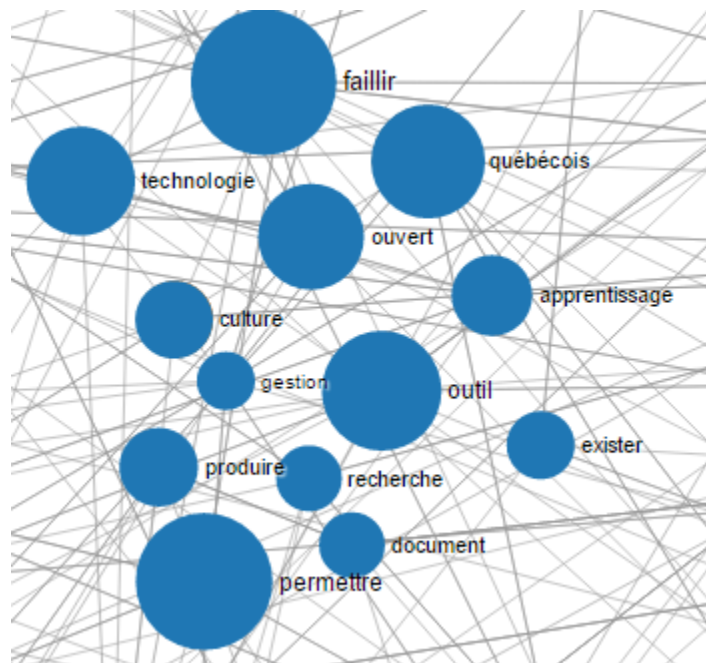
Cette section vise à analyser l'aspect sémantique des contributions et tente de dégager des tendances ainsi que des liens entre les sujets traités par les participants à la plateforme sous le thème « Culture et numérique ». L'aspect numérique des contributions permet de traiter relativement facilement l'ensemble des contenus grâce à l'utilisation des outils d'analyse sémantique disponibles sur le marché.

Tout d'abord, un simple compte de mots parmi les contributions libres permet de voir ceux les plus fréquemment utilisés (en retenant seulement les mots pertinents et relatifs au thème) et de les regrouper dans le tableau suivant :

QUÉBÉCOIS	8
PATRIMOINE	7
CONTENU	5
BIBLIOTHÈQUES	5
POLITIQUE	5
CRÉATEURS	4
MUSIQUE	4
ÉDITEURS	4
PRODUCTION	3
SOUTIEN	3
VISIBILITÉ	3

Le compte de mots suggère que la préoccupation principale des contributeurs concerne la création de contenus culturels plutôt que leur diffusion. En effet, on trouve les mots « contenu » et « créateur » parmi les plus fréquents, puis « éditeur » et « producteur », deux termes pouvant correspondre à des actions possibles apparaissant à de multiples reprises. On trouve ici « soutien » avec l'idée d'un soutien direct aux créateurs de contenus et « visibilité » avec la promotion des créateurs de la province. Les mots « bibliothèques » et « musique » se réfèrent à certains types de contenu en particulier et pourraient suggérer que ces deux zones du contenu culturel sont associées à un besoin supérieur autour du développement du numérique.

L'ensemble des contributions ouvertes sous les différents thèmes, une fois intégré à l'outil d'analyse, permet aussi la création de graphiques d'occurrence des mots utilisés afin d'aider à comprendre les préoccupations des citoyens consultés. Le graphique suivant se rapporte au thème présent de la culture et du numérique. Le graphique complet faisant état de tous les mots principaux utilisés par les participants sur la plateforme de collaboration est disponible dans le bilan final.



Le graphique d'occurrence des mots utilisés confirme le besoin de soutien à la production de contenu et renforce le lien entre « culture » et « québécois » impliquant une appartenance provinciale, reflétée dans le terme « patrimoine », fréquemment utilisé.

ÉTUDE DES CONTRIBUTIONS

La lecture détaillée des contributions libres permet de faire ressortir différents enjeux. Ils sont présentés ici avec certains commentaires les appuyant dans l'objectif d'élargir le débat et de donner un sens aux nombreuses contributions reçues. Il est important de noter que ces enjeux ne sont ni un résumé ni le reflet de l'ensemble des contributions.

1 – *Conservation et promotion du patrimoine culturel québécois*

Plusieurs contributeurs soulignent l'importance de numériser nos patrimoines culturels récents comme anciens afin d'en faciliter l'accès et la diffusion tout en assurant leur pérennité. Également, certains participants suggèrent la mise en place d'incitatifs pour que le patrimoine faisant partie du domaine public soit accessible.



« Soutenir financièrement le développement, la mise en valeur, la mise en ligne et la promotion de l'offre numérique des secteurs patrimoniaux. Pour les musées, le soutien à la numérisation des collections constitue une première étape incontournable qui est loin d'être atteinte actuellement »

2 – *Découvrabilité des contenus numériques québécois grâce aux métadonnées*

Plusieurs participants soulignent l'importance de la capacité de recherche et de découvrabilité des contenus québécois dans un univers numérique mondialisé où les contenus sont en concurrence pour un auditoire. L'accessibilité des contenus québécois en ligne et les métadonnées permettant de les repérer sont essentielles pour promouvoir les créateurs d'ici.



« Dans le contexte actuel de la domination des plateformes de géants mondiaux sur la diffusion de la culture, il ne faut pas se demander si notre culture est présente, mais bien si elle est numériquement découvrable »

3 – *Mise de l'avant des productions culturelles québécoises au-delà des plateformes de diffusion*

Diverses contributions rappellent que les organismes culturels québécois, notamment les musées, possèdent une grande capacité de création et d'innovation. Les contenus culturels ne sont évidemment pas tous numériques, mais de nouvelles façons d'y accéder ou de les valoriser pourraient être imaginées grâce, par exemple, à la réalité virtuelle.



« Une réflexion collective est cruciale sur l'avenir des lieux de diffusion d'arts vivants. Captation HD ou réalité augmentée offrent des opportunités d'innovation mais aussi un risque fondamental pour les diffuseurs. Théâtres et salles de spectacle suivront-ils le même chemin que le cinéma et le CD ? »

CONTRIBUTIONS LIBRES PUBLIÉES SUR LA PAGE D'ACCUEIL

Les commentaires sur le thème « Culture et numérique » publiés sur la page d'accueil de la plateforme de collaboration sont présentés ci-dessous. Certains se rapportent directement aux questions posées, mais d'autres explorent d'autres enjeux ou encore plusieurs thèmes. Ils pourraient donc être répertoriés dans plusieurs bilans.

Les commentaires du gestionnaire de communauté apparaissent dans des cases grisées.

Contribution	Auteur	Date
Nous avons la mauvaise habitude de tout regarder par la lorgnette de l'économie alors qu'il faudrait élargir notre vision et concevoir l'avenir par le prisme de la culture, car si l'économie fait partie intégrante de la culture, l'économie ne fait pas état de la culture.	23	2016-07-18
FACIL vient de déposer un mémoire sur le renouveau de la politique culturelle du Québec > https://frama.link/ArXAhyxU #CultureLibre #SavoirLibre #DomainePublic #CommunsNumériques #LibreAccès #DonnéesLibres #CreativeCommons #PatrimoineNumériqueLibre #WebSémantique #ArchivesOuvertes #ScienceOuverte		2016-08-20
Il est essentiel de développer des outils qui permettront aux bibliothèques scolaires de faire le prêt de livres numériques aux élèves du primaire et du secondaire.	692	2016-12-06
Un des problèmes majeurs pour les intervenants culturels est le contrôle de la diffusion de leurs œuvres. Si, comme solution, on instaure des structures qui feront compétition à ces gros diffuseurs, elles ne devront pas appartenir à un intervenant unique et se retrouver avec la même problématique.	779	2017-01-05
L'organisme Québec Cinéma devrait être soutenu financièrement pour la création, le développement et la gestion d'un agrégateur en ligne sur lequel nous pourrions retrouver des liens vers l'ensemble de la production cinématographique québécoise en ligne - vers Éléphant, La Fabrique C., Illico, etc	781	2017-01-05
Bonjour, veuillez trouver ci-joint le mémoire déposé par les présidentes et présidents des Comités consultatifs de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec. https://numerique.economie.gouv.qc.ca/uploads/M%C3%A9moire_-_Pr%C3%A9s_des_Comit%C3%A9s_consultatifs_OCCQ_2017-02-28_-_Strat%C3%A9gie_nu...pdf	955	2017-02-28
Bonjour, Veuillez trouver ci-jointe l'intervention de l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ). Merci. https://numerique.economie.gouv.qc.ca/uploads/ADISQ_objectif_numerique_2017.pdf	957	2017-02-28

atelya



economie.gouv.qc.ca